

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4/06/2015

L'an deux mil quinze, le 4 juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal CARTRON, Maire.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 10

Absents : 0

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 6

Contre : 4

Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. CARTRON Jean-Pascal, M. DUBREUIL Guy, M. MARTIAL Claude, M. ROUX Jean-Michel, M. LALISTE Jean-Luc, M. BORDIER Serge, M. SCHNEBELEN François, M. POINEAU Laurent, M. TAPON Christophe, Mlle REGNIER Laurence

**Procuration(s) :**

**Etai(ent) absent(s) :**

**Etai(ent) excusé(s) :**

Mme METREAU Claudine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MARTIAL Claude

Date de convocation  
01/06/2015

Date d'affichage  
01/06/2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

05/06/2015

et publication du :

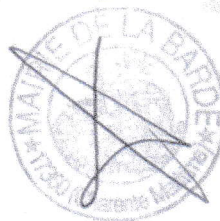
05/06/2015

### OBJET

**PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE DE LA BARDE**

Le Conseil Municipal de La Barde,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
CONSIDERANT les projets éoliens prévus sur le territoire, notamment sur la zone des Grandes Landes à La Barde,  
CONSIDERANT le démarchage, la présentation des projets éoliens, les réunions publiques effectués par la société SOLEIL DU MIDI auprès du Conseil Municipal mais aussi de la population,  
CONSIDERANT que la consultation des électeurs de la Commune de La Barde le dimanche 31 mai 2015, a apporté un vote de 112 NON (défavorable à la continuité d'un projet éolien sur la Commune), 74 OUI (favorable à la poursuite du projet éolien) et 2 bulletins nuls,  
Après avoir voté à bulletin secret, à 6 voix contre et 4 voix pour :  
DECIDE de refuser tous projets d'implantations d'éoliennes sur le territoire communal,  
DECIDE de charger M. le Maire de notifier le désaccord du Conseil Municipal à la réalisation de ces projets éoliens à la société SOLEIL DU MIDI.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à La Barde  
Le Maire,



**TELETRANSMIS AU  
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 211700331 -- 2015 .06.0

4-15-28-DE

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le : 05/06/2015